

# Fiche action

# Réquisition citoyenne de chaises

Version 7

Alors que le dérèglement climatique est déjà une tragédie pour des millions de personnes et qu'il menace les conditions mêmes d'une vie civilisée sur Terre, les 196 pays membres des Nations-unies sont incapables de trouver 100 milliards d'euros par an pour alimenter le Fonds Vert pour le climat. Pourtant, l'argent pour le climat existe : il est dans les paradis fiscaux !

C'est pourquoi un Appel à la désobéissance civile<sup>1</sup> a été lancé publiquement le 30 septembre 2015 (voir l'Appel en fin de document), deux mois avant le début de la COP21, le sommet de l'ONU sur le climat, qui réunira les 196 États de la planète à Paris du 30 novembre au 11 décembre.

Il s'agit de réquisitionner 196 chaises avant et pendant la COP21, dans des banques qui sont impliquées dans l'organisation du système d'évasion fiscale. Une action de masse sera ensuite organisée à Paris avec les 196 chaises pendant la COP21.

## Préparation en amont de l'action

### Repérez les lieux

- Choisissez une banque selon les critères suivants :
  - son implication dans l'évasion fiscale. Selon le rapport du CCFD-Terre Solidaire, les trois banques françaises qui détiennent le plus de filiales dans les paradis fiscaux sont la BNP, la Société Générale, et le Crédit Agricole<sup>2</sup>. La BNP peut être identifiée comme une cible prioritaire, notamment par rapport aux 7 filiales qu'elle détient dans les îles Caïman (voir en fin de document).
  - le jour et les horaires où vous voulez faire l'action (vérifiez les horaires d'ouverture de l'agence)
  - des portes faciles à franchir (ne pas choisir les banques avec sas de sécurité)
  - un hall d'entrée assez large pour pouvoir circuler facilement
- Repérez l'intérieur de la banque :
  - où sont disposés les chaises susceptibles d'être réquisitionnés ?
  - d'où prendre les meilleures photos ? Pour une bonne photo, il faut voir dans la même image les personnes réquisitionnant des chaises et des éléments permettant de reconnaître l'enseigne de la banque (un logo bien visible par exemple). Pour les photos qui seront prises par les journalistes, pensez qu'ils n'entreront probablement pas dans la banque, car il s'agit d'un espace privé. Voyez si des photos peuvent être prises depuis l'extérieur, par exemple si les portes sont maintenues ouvertes.
  - y a-t-il une grille qui peut être fermée entre la porte d'entrée et le hall d'accueil ? (C'est souvent le cas dans les banques qui disposent de distributeurs de billets à l'intérieur de la banque et qui restent ouverts la nuit quand les bureaux de la banque sont fermés)
- Plusieurs autres lieux sont nécessaires au bon déroulement de l'action :
  - Lieu de briefing : où vous pourrez vous réunir le jour J avant l'action pour faire les derniers préparatifs (répartition du matériel...) et le dernier briefing
  - Lieu de rendez-vous presse : proche de la banque, où vous pourrez donner rendez-vous à la presse, et vous réunir une dernière fois juste avant l'action, avant de lancer le top départ de l'action. Chronométrez à l'avance le temps qu'il vous faut pour vous rendre à l'agence depuis ce point de rendez-vous, en marchant à une allure « normale ».

<sup>1</sup>[http://www.liberation.fr/debats/2015/09/29/pour-le-climat-appel-a-tous-les-faucheurs-de-chaises\\_1393535](http://www.liberation.fr/debats/2015/09/29/pour-le-climat-appel-a-tous-les-faucheurs-de-chaises_1393535)

<sup>2</sup> <http://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/banquesetpfbassedef.pdf>

- QG Communication : où vous pourrez gérer la communication juste après l'action (tri des photos, envoi d'un communiqué de presse)
- Lieu de stockage des chaises : un lieu, connu de quelques personnes seulement, où vous pourrez stocker les chaises, avant de les faire circuler et/ou de les acheminer à Paris pour l'action de masse prévue en décembre à la fin de la COP21. Ce lieu doit être suffisamment confidentiel pour éviter que la police ne le perquisitionne et ne récupère les chaises. Éviter d'héberger les chaises chez les personnes qui ont participé à l'action.
- Lieu de débriefing : où vous pourrez vous réunir après l'action pour débriefer, puis poursuivre de manière plus informelle et conviviale

## Constituez votre équipe

- À partir d'une douzaine de personnes, vous pouvez vous lancer. Mais si vous le pouvez, mobilisez davantage de monde !
- Prévoyez plusieurs rôles :
  - **Contact personnel & police** : une personne qui se prépare à dialoguer avec le personnel et le directeur de l'agence, et, éventuellement, avec la police. Elle devra faire preuve de calme et de diplomatie.
  - **Contact presse** : une personne qui se prépare à parler à la presse. L'idéal est d'être entraîné à la fois pour expliquer l'action de manière très courte et synthétique (pour les radios ou télévisions), mais aussi pour répondre à des questions plus détaillées sur le fond de la campagne (l'évasion fiscale, le climat, la COP21, les chiffres... notamment pour la presse écrite)
  - **Faucheurs de chaises** : des personnes qui vont récupérer les chaises repérées préalablement. Prévoyez une personne par chaise.
  - **Bloqueurs de portes** : une ou deux personnes qui font en sorte que les portes restent ouvertes (par exemple en restant devant les battants des portes s'il s'agit d'un système automatique). Le maintien des portes ouvertes a trois avantages :
    - 1) cela facilite la sortie des chaises
    - 2) cela évite que la banque ne verrouille ses portes au cours de l'action
    - 3) cela permet de prendre des photos de l'action depuis l'extérieur de la banque, notamment pour les journalistes !
  - **Bloqueurs de grille** : si vous avez repéré qu'une grille pouvait se fermer à l'intérieur de la banque au niveau de l'entrée du hall, prévoyez une ou deux personnes qui se placent à proximité et qui pourront se placer en-dessous si la grille est actionnée, afin de la maintenir ouverte.
  - **Coordinateur** : une personne qui donne le top départ de l'action, qui garde une vision d'ensemble pendant l'action pour vérifier que tout se déroule selon le plan prévu, et qui est habilitée à donner des consignes aux autres militants en cas d'imprévu et de nécessité de prendre des décisions urgentes
  - **Chauffeurs** : les personnes qui achemineront les chaises dans le lieu de stockage confidentiel. Prévoyez un véhicule suffisamment grand pour le nombre de chaises que vous projetez de réquisitionner.

- **Photographe** (au moins une personnes, ou plusieurs si possible) : nous souhaitons que la presse soit au rendez-vous, mais il est également important de prendre nos propres images de l'action pour les envoyer avec le communiqué de presse. Vous pouvez également prévoir un ou plusieurs vidéastes.
- **Twittos** : si possible, quelqu'un équipé d'un « smartphone » pour prendre des photos et les envoyer en direct sur Twitter pendant l'action.
- **Base arrière Communication** : une personne qui enverra le Communiqué de presse très rapidement après le début de l'action (dans l'heure qui suit), en ayant récupéré les premières photos de l'action.
- **Observateur extérieur** : vous pouvez prévoir une ou plusieurs personnes qui ne participent pas à l'action mais qui, notamment en cas d'arrestation de l'ensemble du groupe, pourront être contactées, pour organiser l'aide juridique et un éventuel soutien.

## Attitude pendant l'action

Recommandations sur l'attitude à adopter au cours de l'action :

- En menant ces actions, nous ne souhaitons pas nuire aux membres du personnel de la banque ou à la police, mais bien à faire progresser le débat sur l'évasion fiscale et sur le financement de la transition sociale et écologique. Notre attitude vis-à-vis des personnes sera déterminante de ce point de vue, dans un sens comme dans l'autre ! Les principes de l'action non-violente sont donc nécessaires au bon déroulement de l'action : être respectueux des personnes (même avec celles qui ne le sont pas avec nous !), ne pas hausser le ton, ne pas lever les mains d'une manière qui pourrait paraître menaçante ni faire de gestes brusques, ne pas insulter ou provoquer, ne serait-ce que du regard. Il s'agit d'être à la fois respectueux envers les personnes, et déterminé à exprimer notre opposition au système organisé de l'évasion fiscale.
- Nous menons nos actions à visage découvert. Prévoyez des tenues qui « passent bien à l'image ». Évitez les capuches, les foulards, les casquettes, les lunettes de soleil, tout ce qui cache votre visage. L'image que nous souhaitons donner est celle d'une action citoyenne, dans laquelle le plus grand nombre peut se retrouver.
- Assurez-vous que tous les participants sont à l'aise avec l'attitude non-violente recommandée, et informés et conscients des risques juridiques encourus (voir plus bas)

## Communication

- Préparez à l'avance un Communiqué de Presse qu'il faudra envoyer très rapidement après l'action, accompagné de photos de l'action. Assurez-vous que le ou les photographes qui prendront les images de l'action vous les apporteront immédiatement après l'action au QG Communication. Préparez également à l'avance le fichier presse : la liste des journalistes à qui vous enverrez le CP.
- Contactez des journalistes et invitez-les au lieu de rendez-vous presse, en leur indiquant qu'une action citoyenne va être menée, mais sans leur indiquer la cible. Privilégiez les contacts directs et ne communiquez pas les détails de l'action.

## Préparez le matériel de l'action

- Si vous menez l'action en tant que militants d'une organisation : pensez à préparer vos t-shirts, vestes, ou autres vêtements portant votre logo.
- Il est recommandé que chacun ait une pièce d'identité avec soi, en cas de contrôle ou d'arrestation par la police.

- Évitez d'emporter avec vous tout ce qui pourrait être assimilé à une arme, des drogues ou substances illicites, ou des documents que vous n'avez pas envie que la police saisisse. Ce présent document, notamment, pourrait être source de questions dans le cadre d'un interrogatoire par la police. Mieux vaut ne pas le prendre avec vous.

## Coordonnons-nous !

- Contactez [coordination.chaises@gmail.com](mailto:coordination.chaises@gmail.com) si vous avez l'intention de mener une action. Cela nous permettra de nous tenir prêts à relayer votre action dès qu'elle se déclenchera. Si vous nous contactez en nous disant que vous prévoyez une action, nous mettrons en place un système de communication sécurisé pour échanger ensuite les détails sur le lieu et la date.

## Déroulé de l'action le jour J

- **Briefing avant l'action**, au cours duquel vous rappellerez à tous les participants :
  - **1) La campagne** : les raisons de l'action (évasion fiscale, l'argent pour sauver le climat existe dans les paradis fiscaux, COP21...)
  - **2) L'action** : le déroulement de l'action, avec les lieux, le timing, qui fait quoi, qui apporte quel matériel, etc. ainsi que l'attitude non-violente recommandée
  - **3) Les risques juridiques** (voir plus bas)
- **Allez au point de rendez-vous presse**. Afin d'être bien tous groupés, de vous assurer que tout le monde est prêt, etc. Retrouvez là-bas la presse à qui vous avez donné rendez-vous, et à qui la personne « contact presse » expliquera l'action. Les journalistes n'entreront peut-être pas dans la banque, car il s'agit d'un espace privé, mais ils pourront suivre l'action depuis la chaussée.
- **Marchez jusqu'à la banque** avec calme, sans courir ni présenter de signe de précipitation ou de nervosité, qui ne ferait qu'attirer l'attention sur vous. Groupez-vous de manière à ce que la personne « contact » et le coordinateur soient à l'avant du groupe et puissent entrer en premier dans la banque. Suivent les bloqueurs de porte, puis les faucheurs de chaises.
- **Début de l'action à l'intérieur de la banque à 9H30** (horaire à adapter si besoin en fonction de l'heure d'ouverture de l'agence et des habitudes des journalistes locaux, mais fixez une heure précise et soyez ponctuels) : entrez, et prenez les chaises calmement, pendant que la personne « contact » va au-devant du personnel pour leur expliquer l'action et faire en sorte que personne ne panique. Préparez-vous à prendre des photos dès le début de l'action et tout au long de l'action.
- **Twitter** : Twitter est un outil adapté à la communication en temps réel : vous pouvez tweeter et envoyer des photos pendant le déroulement de l'action. Si vous le faites, considérez que c'est le rôle à part entière d'un des participants, car la prise de photos, et les manipulations nécessaires à l'envoi de tweets prennent du temps et ne permettent pas de faire autre chose en même temps. Vous pouvez utiliser le hashtag #FaucheursDeChaises. Vous pouvez également intégrer dans votre message l'identifiant twitter de la banque dans laquelle vous menez l'action (par exemple @BNPParibas, @SocieteGenerale, @CreditAgricole). Préparez vos tweets à l'avance et enregistrez-les en brouillon dans votre smartphone afin de n'avoir plus qu'à ajouter la photo pendant l'action et les envoyer rapidement. Pensez bien que l'action dure à peine quelques minutes. Calez-vous avec la personne de la Base arrière Communication en précisant depuis quel compte vous tweeterez afin qu'elle puisse vous retweeter depuis différents autres comptes.

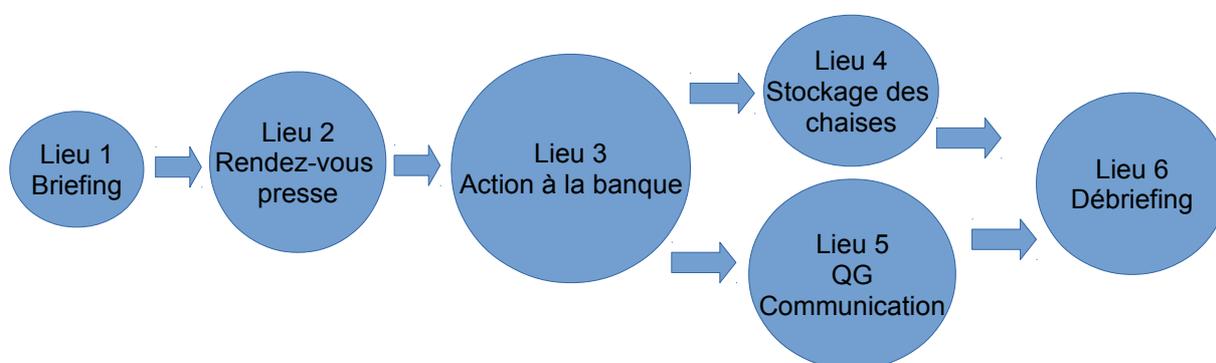
- **Points de vigilance**

- À l'intérieur de la banque, ne prenez rien d'autre que des chaises ! Le chaise deviendra le symbole de la lutte contre l'évasion fiscale. Les autres objets susceptibles d'être saisis ne renforceront pas le symbole du chaise. En outre, nous ne savons pas quelles éventuelles conséquences juridiques spécifiques tel ou tel autre objet pourrait avoir en étant saisi.
- Ne pas coller d'autocollants dans la banque au cours de cette action : cela pourrait être considéré comme des dégradations et constituer une infraction spécifique.
- D'une manière générale : plus on s'en tient au plan minimal qui consiste à saisir les chaises, mieux nous serons préparés à gérer les réactions de la partie adverse.

- **Communiquez rapidement après l'action !**

- Votre propre communication, Communiqué de presse et photos, doivent être envoyés le plus rapidement possible après l'action. Les journalistes pourront ainsi travailler leur article à partir de votre propre message, et les articles seront susceptibles d'être plus proches de ce que nous souhaitons communiquer à l'opinion publique.
- Regroupez les photos immédiatement après l'action, sélectionnez-en 4, 5 ou 6 différentes qui résument l'ensemble de l'action, réduisez leur taille pour qu'elles puissent être mises en ligne et envoyées par mail. Le travail de sélection peut être long et certains photographes ont l'habitude d'y consacrer du temps, surtout s'ils ont pris beaucoup de photos. Dans le cadre de nos actions, nous ne disposons pas de ce temps. Assurez-vous à l'avance que les photographes ont pris en compte le timing spécifique de ce type d'action et seront en mesure de livrer des photos sélectionnées et prêtes à être envoyées dans les délais les plus brefs (dans l'heure qui suit l'action).
- Pendant que les photos sont sélectionnées, préparez l'envoi du Communiqué de Presse. Pour tenir le timing, il est nécessaire qu'il ait été rédigé à l'avance. Après l'action, il est toutefois susceptible d'être modifié (notamment pour préciser le nombre de chaises réquisitionnées, le nombre de militants ayant participé à l'action, ou s'il y a un élément non prévu qui s'est déroulé pendant l'action et que vous jugez utile de mentionner).
- Envoyez le Communiqué de presse accompagné des photos à votre fichier presse. Envoyez-le également à [coordination.chaises@gmail.com](mailto:coordination.chaises@gmail.com)
- Diffusez à fond sur les réseaux sociaux ! Le Communiqué de presse peut servir de base pour rédiger un texte sur Facebook et sur les blogs, et pour extraire des citations pour Twitter. Accompagnez aussi souvent que possible vos envois de photos.

- **Schéma récapitulatif du déroulé de l'action**



- **Types de photos à prendre :**

- L'entrée des militants dans la banque
- La saisie des chaises à l'intérieur de la banque
- Des personnes en train de porter des chaises dans la banque
- Surtout : des personnes en train de sortir de la banque en portant des chaises
- Privilégier les photos mettant en valeur la dimension collective de l'action, où l'on voit des attitudes et des visages calmes et déterminés (évitez de sélectionner les photos où les visages semblent fermés ou menaçants, évitez aussi les photos où les gens rigolent, car il faut montrer que le sujet est sérieux !). Ne pas flouter les visages : agir à visage découvert fait partie du mode opératoire de cette campagne.



## Attitude recommandée vis-à-vis du personnel

- Techniquement, la réquisition de chaises ne prend que quelques minutes. Les petites agences ne disposent pas de beaucoup de personnel, et il ne s'attend pas à votre action. Entrer calmement et faire des gestes lents et contrôlés contribuera à créer une ambiance sereine. Le personnel de la banque n'est pas formé à la gestion de cette situation. L'effet de surprise et l'hésitation du personnel ont de grandes chances de vous laisser le temps nécessaire pour saisir les chaises sans aucune intervention de leur part. Ne vous pressez pas, cela risquerait de donner une image de tension, ce qui nuirait aux photos et serait susceptible de faire paniquer le personnel. Au contraire, une attitude calme, lente et bien contrôlée, vous fera gagner du temps.
- Si toutefois des personnes s'interposaient physiquement pour vous empêcher de saisir les chaises, ne passez pas en force. Le premier objectif est de ne créer aucun incident. L'objectif de saisie des chaises est secondaire.
- La personne « contact » peut expliquer l'action au personnel dès l'entrée des militants dans la banque. Plus vite le personnel comprendra l'objectif et le mode opératoire de l'action, moins il risque de paniquer. Le plus simple est de commencer par expliquer ce qu'il se passe factuellement : *« nous sommes des citoyens qui avons décidé de saisir quelques chaises dans cette agence, de manière non-violente. Nous ne prendrons aucun objet de valeur ni aucune affaire personnelle. Il s'agit d'une action symbolique et médiatique. Nous allons prendre des chaises et les emporter avec nous. Il n'y aura aucune dégradation ni aucune perturbation de l'activité de la banque »*. Il est inutile d'expliquer la raison de l'action tant que le personnel n'aura pas compris ce qui est en train de se dérouler. En revanche, si le personnel garde son calme ou est rassuré par ces premières explications, vous pouvez alors expliquer les raisons de l'action.
- D'une manière générale, il est recommandé d'avoir les meilleurs rapports possibles avec le personnel de la banque. Les salariés de la banque ne sont pas la cible de nos actions : ce n'est pas leur métier ou leur agence que nous souhaitons dénoncer, mais la politique de la banque en matière d'évasion fiscale. Les membres du personnel de la banque pourront facilement se sentir visés, car votre action aura lieu dans leur agence, et que c'est bien eux que vous déstabiliserez ce jour là. C'est pourquoi il est recommandé de faire un effort particulier pour s'assurer qu'ils ne se sentent pas agressés et qu'ils comprennent que la situation dans laquelle ils se trouvent ne présente aucun danger pour eux.

## Risques juridiques et attitude vis-à-vis de la police

- **En cas d'intervention de la police ou de la gendarmerie** avant que vous n'ayez pu mettre les chaises en lieu sûr, il est recommandé d'obtempérer. Surtout, ne pas résister physiquement, ni s'enfuir !
  - Dans un premier temps, vous pouvez expliquer aux agents qu'il s'agit d'une action citoyenne et collective, que rien n'est endommagé, etc. Vous pouvez dialoguer avec les agents dans le but d'expliquer que vous n'êtes pas des délinquants, mais des citoyens responsables qui agissent dans l'intérêt collectif et pour vous opposer à une injustice qui touche l'ensemble de la société, y compris la police et la gendarmerie. Vous avez choisi d'agir face à une situation que vous jugez intolérable. Si les agents vous demandent de replacer les chaises dans la banque et que vous avez une chance qu'ils vous laissent repartir, vous pouvez le faire. Ce qu'il faut absolument éviter de dire pendant cette phase de dialogue, c'est tout ce qui est relatif à l'organisation de l'action (qui fait quoi, d'où est-ce que vous êtes partis, où vous aviez prévu d'apporter les chaises, etc.). Les agents ont l'habitude de demander « qui est le responsable ». Il est recommandé de répondre que « tout le monde est responsable », mais que l'un des militants (le contact police) dise qu'il veut bien être un interlocuteur.
  - Si vous êtes menotté, placé dans un véhicule, ou isolé du reste du groupe et retenu par des agents, vous pouvez alors considérer que vous êtes en contrôle d'identité : vous êtes à la disposition des agents et n'êtes pas libres de repartir quand vous le souhaitez. Un contrôle

d'identité peut durer jusqu'à quatre heures. Il peut avoir lieu sur place, dans un véhicule de police ou de gendarmerie, ou au poste de police ou de gendarmerie. Si vous vous retrouvez dans cette situation, changez d'attitude : ne tentez plus d'expliquer la juste cause de votre action, expliquez de manière polie et respectueuse que vous ne souhaitez plus répondre aux questions et que vous souhaitez garder le silence. Passé le délai de 4 heures du contrôle d'identité, les agents devront vous libérer, ou bien vous placer en garde à vue (24 heures maximum à compter de l'heure d'arrestation, reconductible une fois, voire deux).

- **Risques juridiques** : être arrêté et interrogé par la police ou la gendarmerie ne signifie pas que vous êtes poursuivis par la justice. Mais vous pouvez l'être :
  - Le délit encouru est celui de « Vol en réunion »
  - La peine théorique pour ce délit est de maximum 5 ans de prison, et 75 000 euros d'amende.
  - Dans les faits, le risque de poursuites est limité.
  - Risque particulier : au cours de l'arrestation, de l'interrogatoire, il peut être demandé un prélèvement ADN. Le refuser est un délit en tant que tel, lui-même passible de poursuite judiciaire.
  - Si vous êtes condamné, cela sera inscrit sur votre casier judiciaire (parfois, la demande de non inscription au casier judiciaire est acceptée par le juge)
  
- **En cas d'arrestation** (contrôle d'identité ou garde à vue), les militants alterneront des placements en cellule et des interrogatoires.
  - Lors des interrogatoires, il est recommandé de décliner son identité, et de ne rien déclarer d'autre. L'identité à décliner est composée du prénom, nom de famille, date et lieu de naissance, lieu d'habitation, c'est-à-dire les informations qui figurent sur votre carte d'identité. On peut également vous demander les noms et prénoms de vos parents. À partir du moment où vous avez donné ces informations, annoncez aux agents que vous ne souhaitez rien déclarer d'autre. Les agents vous poseront néanmoins des questions, même si vous ne répondez à aucune d'entre elles. Répondez simplement « *je n'ai rien à déclarer* ». C'est votre droit. Ne vous laissez pas intimider s'ils insistent, haussent le ton, vous menacent, tentent de vous faire croire que vous risquez des peines plus lourdes en cas de non-coopération (sachez que c'est faux), ou que votre interrogatoire durera plus longtemps si vous ne coopérez pas (au contraire, si vous parlez, ils prolongeront l'interrogatoire pour essayer d'obtenir plus d'informations de votre part). Parmi les questions les plus classiques, on peut vous demander qui est le responsable de l'action, quel était votre rôle, est-ce que vous connaissez les autres participants, d'où vous êtes partis, etc. Ne répondez pas. Les questions d'organisation sont les plus précieuses pour les enquêteurs, celles qui peuvent vous rendre le plus vulnérable. La police et la gendarmerie sont en charge de l'enquête. Ils doivent rassembler les faits et les déclarations, dont la vôtre. Ils ne sont pas là pour vous juger. Si vous êtes poursuivi, c'est face à la justice que vous aurez des comptes à rendre. Ce que vous déclarez aux agents ne peut pas vous aider ; en revanche, cela pourrait vous desservir. Ne rien déclarer d'autre que son identité est donc la tactique la plus sûre. Nous avons choisi de mener ces actions à visage découvert et d'assumer nos actes. Pour autant, cela ne veut pas dire que nous avons intérêt à donner des informations sur la manière dont nous nous organisons. S'il y a des poursuites judiciaires, une autre phase de la campagne s'ouvrira, au cours de laquelle nous aurons intérêt à garder un maximum de possibilités. Si vous êtes poursuivis, vous préparerez une ligne de défense avec un avocat et les acteurs de cette campagne.
  - À l'issue de l'interrogatoire, vos déclarations vous seront présentées sur papier : relisez-les attentivement, vérifiez que toutes les réponses sont « *je n'ai rien à déclarer* », et insistez pour modifier vos propos s'ils sont incorrects, jusqu'à ce qu'ils obtempèrent, et enfin signez le papier, juste au-dessous de la mention « signature » (ne laissez pas d'espace).
  - Pendant votre arrestation, les agents peuvent prendre vos empreintes digitales et vous prendre en photo. Il est recommandé d'obtempérer à cette procédure. Ils peuvent également vouloir prélever votre ADN (prélèvement biologique). À chacun de voir s'il accepte ou non cette procédure. La question des fichiers ADN n'est pas l'objet de cette campagne, mais elle est l'objet d'un véritable débat de société.

- Cas de la garde à vue (GAV) :
  - La garde à vue vous est signifiée de manière formelle, on vous lit vos droits :
    - être informé dans une langue que vous comprenez (interprète)
    - faire prévenir un membre de sa famille par téléphone (attention, si vous demandez cela, ce n'est pas vous qui appellerez mais l'agent de police ou de gendarmerie qui le fera pour vous)
    - être examiné par un médecin
    - s'entretenir avec un avocat (de même lors de la prolongation).
  - Demandez un avocat commis d'office, vous avez le droit à 30 minutes d'entretien individuel avec lui, vous pouvez lui poser toutes les questions sur votre GAV, et lui faire part des éventuels problèmes rencontrés pendant l'interpellation, s'il y en a eu. Ce n'est pas avec l'avocat commis d'office et pendant la garde à vue que vous préparez votre défense. Tout au long de votre garde à vue, assurez-vous simplement que vous ne déclarez rien pendant les interrogatoires des agents de police ou de gendarmerie. Même quand vous êtes accompagné par l'avocat, ne répondez pas aux questions des agents de police et de gendarmerie.
- Il est possible que vous soyez interrogés et/ou arrêtés par la police ou la gendarmerie *après* l'action, chez vous ou au local de votre association. L'objectif des agents sera probablement d'identifier les responsables de l'action, éventuellement pour les conduire au poste, et/ou pour perquisitionner les locaux afin de récupérer les chaises saisis lors de l'action. Il est recommandé d'obtempérer, mais de déclarer ne pas savoir où sont les chaises, ou déclarer ne pas vouloir le dire.
- Gardez en tête que si des poursuites judiciaires sont engagées contre des militants, cela sera l'occasion de médiatiser encore davantage la campagne, de porter plus loin de débat, d'élargir les soutiens, d'organiser la solidarité avec les personnes poursuivies. C'est ce qui nous permettra d'interpeller l'opinion publique sur le décalage qu'il y aura entre le fait que des citoyens agissant de manière non-violente, à visage découvert, pour l'intérêt collectif, sont poursuivis, alors que les banques impliquées dans un système organisé d'évasion fiscale bénéficient toujours d'une situation d'impunité ! Ce sera l'occasion de montrer le caractère injuste de cette situation et de renforcer la légitimité de nos actions !

## La circulation des chaises

L'action de réquisition des chaises peut se dérouler en deux temps : l'action en elle-même, puis la circulation des chaises pour alimenter le débat public sur la question de l'évasion fiscale.

Cette circulation peut notamment s'opérer via des personnes « remarquables » : il peut s'agir d'une personnalité, ou d'une organisation réputée moins « radicale » par l'opinion publique et les autorités. Prévoyez qu'il faudra déplacer les chaises jusqu'à un de ces hébergeurs, de préférence à Paris. L'hébergement des chaises par des personnalités et des organisations a plusieurs avantages :

- cela permet de créer un second temps de médiatisation, en mettant en scène la réception des chaises par la personnalité ou le représentant de l'organisation
- cette solidarité permet d'affirmer le caractère légitime, large et fédérateur de cette campagne aux yeux de l'opinion publique
- vis-à-vis des autorités, cela peut refroidir les ardeurs des enquêteurs qui peuvent ne pas oser réquisitionner des locaux de personnes supposées moins « radicales » et qui n'ont pas le profil d'« activistes ». Et si elles le font, cela marquera un nouveau temps médiatique à exploiter au bénéfice de la campagne !

## Éléments de campagne et de communication

- Le message clé : « *l'argent pour le climat existe : il est dans les paradis fiscaux !* » Des mesures doivent être prises pour stopper le système organisé de l'évasion fiscale. L'argent des paradis fiscaux doit être récupéré et utilisé pour financer une transition écologique et socialement juste.
- La COP21, le sommet mondial de l'ONU sur le climat : il aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Il a pour objectif la signature par les 196 pays du monde d'un accord international de réduction des gaz à effet de serre, qui permettrait d'éviter la catastrophe annoncée en limitant le réchauffement climatique à moins de 2°C. Les négociations, qui durent depuis vingt ans, bloquent notamment sur le financement du Fonds Vert pour le climat par les pays riches : il faut trouver 100 milliards de dollars d'ici 2020 pour aider les pays du Sud à réduire leurs émissions et à s'adapter au changement climatique.
- Les paradis fiscaux : ils abritent pas moins de 20 000 milliards de dollars selon Tax Justice Network<sup>3</sup>. Selon la Commission européenne, rien qu'au niveau de l'Union européenne, « *des montants énormes sont perdus en raison de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Selon les estimations, cela irait jusqu'à 1000 milliards € par an<sup>4</sup>* ». Malgré les scandales (Cahuzac, Luxleaks, Swissleaks...) et les effets d'annonce, les paradis fiscaux continuent à prospérer et les grandes banques françaises et internationales, qui jouent un rôle clé dans l'industrie de l'évasion fiscale, n'ont toujours pas changé leurs pratiques.
- La BNP : première banque française, la BNP Paribas détient 171 filiales dans les paradis fiscaux ! Elle est identifiée comme une cible privilégiée de cette campagne : nous exigeons notamment la fermeture des 7 filiales qu'elle détient dans les îles Caïmans.

## Exemples d'actions déjà menées en vidéo

L'action de *Bizi !* dans une agence HSBC à Bayonne : <https://www.youtube.com/watch?v=d-unqa6brHQ>

L'action de *Qui Vole Qui* dans une agence BNP à Bruxelles : <https://www.youtube.com/watch?v=eswSh8NT6tk>

L'action d'*Attac* dans une agence BNP à Paris : [https://www.youtube.com/watch?v=f25R\\_gHyIRc](https://www.youtube.com/watch?v=f25R_gHyIRc)

L'action de *Bizi, Attac, les Amis de la Terre, les J.E.D.I for Climate, les Désobéissants, et Actions Non-Violentes COP21* dans une agence BNP à Paris : <http://latelelibre.fr/reportages/faucheurs-de-chaises/>

## Contact

Adresse mail : [coordination.chaises@gmail.com](mailto:coordination.chaises@gmail.com)

<sup>3</sup><http://www.taxjustice.net/>

<sup>4</sup>[http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/taxation/tax\\_fraud\\_evasion/a\\_huge\\_problem/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/tax_fraud_evasion/a_huge_problem/index_fr.htm)

# Appel à réquisition citoyenne de 196 chaises avant et pendant la COP21

## L'argent pour sauver le climat existe : il est dans les paradis fiscaux !

Alors que le dérèglement climatique est déjà une tragédie pour des millions de personnes et qu'il menace les conditions mêmes d'une vie civilisée sur Terre, les 196 pays membres des Nations-unies sont incapables de trouver 100 milliards d'euros par an pour alimenter le Fonds vert pour le climat.

Pourtant l'argent ne manque pas : il est dans les paradis fiscaux, qui abritent pas moins de 20 000 milliards de dollars selon Tax Justice Network [1]. Rien qu'au niveau de l'Union européenne, l'évasion fiscale coûte 1000 milliards € par an aux budgets publics. Elle est organisée en grande partie par les banques, comme l'a montré le scandale HSBC. Les banques françaises ne sont pas en reste : la première d'entre elles, BNP Paribas, détient 171 filiales dans les paradis fiscaux, dont 7 aux Îles Caïmans !

Alors que notre maison brûle, allons-nous les laisser continuer à détourner ces sommes colossales pendant que nos gouvernements regardent ailleurs ? Il y a là un véritable état de nécessité : nous devons agir par tous les moyens non-violents à notre disposition pour que les banques stoppent leurs activités d'évasion fiscale et que les paradis fiscaux soient mis ainsi hors d'état de nuire. Nous devons pousser les États à trouver d'urgence 100 milliards d'euros pour le climat, et bien au-delà.

### Toutes et tous faucheurs de chaises

L'article 14 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen nous indique la voie : « *tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée* ».

Pour répondre à la menace grave et imminente que représente l'évasion fiscale, nous appelons les citoyen.ne.s à réquisitionner 196 chaises d'ici la COP21, dans les agences des banques les plus implantées dans les paradis fiscaux. Ces chaises serviront de support à une grande action symbolique en pleine COP21, afin d'inciter les citoyens du monde à entrer dans l'action. Nous appelons à mener ces actions au grand jour, à visage découvert, dans l'esprit de l'action non-violente et de la désobéissance civile, en respectant les personnes tout en affichant notre détermination à faire changer cette situation d'injustice.

Nous appelons également les citoyen.ne.s et les associations à se rendre solidaires de celles et ceux qui réquisitionneront ces chaises, en proposant d'héberger les chaises chez eux jusqu'à la COP21. La réquisition et la circulation solidaire des chaises peut devenir un mouvement populaire de grande ampleur pour mettre enfin la finance au service des hommes et de la nature.

## Le contexte

La COP21, le sommet mondial de l'ONU sur le climat, aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Il a pour objectif la signature par les 196 pays du monde d'un accord international de réduction des gaz à effet de serre, qui permettrait d'éviter la catastrophe annoncée en limitant le réchauffement climatique à moins de 2°C.

Les négociations, qui durent depuis vingt ans, bloquent notamment sur le financement du Fonds Vert pour le climat par les pays riches : il faut trouver 100 milliards de dollars d'ici 2020 pour aider les pays du Sud à réduire leurs émissions et à s'adapter au changement climatique. Mais, dettes publiques et politiques d'austérité obligent, nos gouvernements sont à sec. Ils se tournent désormais vers le secteur privé et les banques pour alimenter ce Fonds Vert, avec non pas des dons mais des prêts.

Selon la Commission européenne, rien qu'au niveau de l'Union européenne, « *des montants énormes sont perdus en raison de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Selon les estimations, cela irait jusqu'à 1000 milliards € par an* » [2]. Malgré les scandales (Cahuzac, Luxleaks, Swissleaks...) et les effets d'annonce, les paradis fiscaux continuent à prospérer et les grandes banques françaises et internationales, qui jouent un rôle clé dans l'industrie de l'évasion fiscale, n'ont toujours pas changé leurs pratiques. C'est une question de choix politique : en finir avec l'évasion fiscale dégagerait des financements publics décisifs pour des politiques de transition écologique et sociale.

[1] <http://www.taxjustice.net/>

[2] [http://ec.europa.eu/taxation\\_customs/taxation/tax\\_fraud\\_evasion/a\\_huge\\_problem/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/tax_fraud_evasion/a_huge_problem/index_fr.htm)

## Les signataires

Philippe Aigrain, Christophe Alévêque, Claude Alphandéry, Geneviève Azam, Daniel Bachet, Francine Bavay, Julien Bayou, Adda Bekkouche, Olivier Besancenot, Jacques Bidet, Jérôme Blanc, Catherine Bloch-London, Christophe Bonneuil, José Bové, Thierry Brugvin, Dominique Cabrera, Alain Caillé, Claude Calame, Manuel Cervera-Marzal, Patrick Chamoiseau, Maxime Combes, Florent Compain, Pierre Concialdi, Eric Coquerel, Philippe Corcuff, Laurent Cordonnier, Jacques Cossart, Thomas Coutrot, Vincent Drezet, Txetx Etcheverry, Fabrice Flipo, Pascal Franchet, Jean Gadrey, Véronique Gallais, Didier Gélot, Susan George, Jean-Marie Harribey, Nicolas Haeringer, Sabina Issehnane, Jean-Claude Kaufmann, Pierre Khalfa, Anne Kunvari, Pierre Larrouturou, Pierre Laurent, Frédéric Lebaron, Hervé Le Crosnier, Serge Le Quéau, Sophia Mappa, Christiane Marty, France-Line Mary-Portas, Antoine Math, Gustave Massiah, Dominique Méda, Jean-Luc Mélenchon, Myriam Michel, Corinne Morel-Darleux, Edgar Morin, Laure Pascarel, Valérie Peugeot, Laurent Pinatel, Gérard Perreau-Bezouille, Dominique Plihon, Christine Poupin, Franck Pupunat, Philippe Quirion, Marie-Monique Robin Daniel Rome, Catherine Samary, Alexis Spire, Bernard Stiegler, Jacques Testart, Bruno Théret, Hélène Tordjmann, Denis Vicherat, Patrick Viveret, Louis Weber, Sophie Zafari